

Classifier et Qualifier¹

Doç. Dr. Ece Korkut
Hacettepe Üniversitesi
Fransız Dili Eğitimi

Abstract

The central theme of this article is the way subjectivism is realized in discourses. We examine especially the adjectives cases and different values concerning the use of adjectives - affective, evaluative in axiological and non axiological- are particularly studied analyze in the end of the article the subjectivism in recent discourses and propose an interpretation.

Le sujet de cet article va se développer autour de la subjectivité qui tantôt marque délibérément notre propos, tantôt se révèle à notre insu. Les recherches analytiques sur ce que l'on appelle la subjectivité dans la langue et ses manifestations dans le discours ont gagné du terrain depuis Benveniste. La subjectivité affective et évaluative dans le discours se manifeste par le truchement de différents éléments discursifs : les déictiques, les substantifs, les adjectifs, les verbes et les adverbes.

En nous servant de notre langue maternelle ou d'une langue autre, il nous est presque impossible d'échapper aux actes de nommer, de classifier, de décrire et de qualifier. Nous mettons en relation les êtres ou les faits pour les identifier ou les différencier, ou encore pour en caractériser les propriétés essentielles ou occasionnelles. Le lexique de toutes les langues fournit un réservoir important de mots qui permet aux usagers d'apporter plus de clarté à leur discours en classifiant ou en qualifiant l'univers qui les entoure. Deux catégories lexicales, soit adjectif et substantif (substantif-épithète ou nom de qualité), établissent des rapports compliqués d'ordre syntaxique, sémantique et énonciatif, c'est pourquoi elles méritent une attention particulière. Il faut noter

¹ Une version préliminaire de cet article a été présentée le 20.11.2003 lors du séminaire donné par D. Maingueneau, organisé par le Département de la didactique du FLE à Université de Hacettepe.

que les grammairiens et les linguistes ont procédé aux classifications et qualifications différentes pour éclaircir le fonctionnement des adjectifs et substantifs qui classifient et qualifient.

Les adjectifs ont été divisés traditionnellement en “objectifs” et “subjectifs”, et C. Kerbrat-Orecchioni, dans son livre intitulé *L'Énonciation*, a affiné cette division du côté de la subjectivité. Dans le schéma qu'elle a proposé, les adjectifs subjectifs sont de deux types, soit affectifs et évaluatifs (ces derniers ont été nommés ailleurs “appréciatifs”) et les évaluatifs se distinguent en termes de “axiologiques” et “non-axiologiques” : les évaluatifs-axiologiques englobent des adjectifs valorisants (tels que *bon, bien, beau*) ou dévalorisants (tels que *mauvais, mal, laid*), voilà pourquoi les affectifs se rapprochent souvent des axiologiques. Quant aux évaluatifs-non-axiologiques (tels que *grand, loin, long*), ils sont “relatifs à l'idée que le locuteur se fait de la norme d'évaluation pour une catégorie d'objets donnée” (Kerbrat-Orecchioni 1999: 97).

D. Maingueneau, tout en validant la classification de Kerbrat-Orecchioni, adopte aussi, en termes génériques, la proposition de Milner : “classifiante” et “non-classifiante”. Les adjectifs classifiants qui servent à “décrire le monde” sont nommés par d'autres comme “adjectifs relationnels” et sont équivalents aux adjectifs “objectifs”, alors que les non-classifiants, je cite Maingueneau, “réfléchissent avant tout un jugement de valeur de l'énonciateur” (Maingueneau 2003: 153). Les classifiants “sont définissables *indépendamment de toute énonciation particulière* et permettent de délimiter des classes”, tandis que “les adjectifs subjectifs [ou les non-classifiants] ne s'interprètent qu'à l'intérieur de l'énonciation singulière dans laquelle ils figurent” (p.155).

Les classifiants dits “objectifs” sont à notre disposition pour sous-catégoriser les référents concrets (une voiture blanche, une femme enceinte, un homme blessé, de jeunes étudiants) et les référents abstraits (l'idéologie marxiste, le mouvement féministe). Ceci dit, même la qualification des référents concrets, telle qu'une couleur ou une forme, peut varier d'une personne à une autre. Car de même que la capacité de l'observation et de la perception n'est pas identique chez tous les hommes, de même, sont différents les manières et les moyens d'exprimer une même réalité. En effet, on constate qu'en classifiant objectivement, on peut en même temps utiliser des qualifiants –valorisants ou dévalorisants-: par exemple, le comité Nobel, tout comme

d'autres comités de sélection, vise à l'objectivité (quand il décide de déclarer un lauréat ou une lauréate), mais au moment de l'attribution d'un prix, il ne s'abstient pas de qualificatifs évaluatifs qui peuvent paraître subjectifs (relatifs ou axiologiques) à telle ou telle personne. Il n'est pas rare que l'objectivité mêle de subjectivité, et pour cause. Par ailleurs, il se trouve des domaines d'expérience où l'usage des adjectifs et substantifs objectifs s'avère une nécessité absolue: par exemple, dans un article scientifique, dans un dictionnaire et dans un "discours procédural". Dans ce dernier domaine, un avocat se permet de recourir aux qualificatifs subjectifs quand il défend (avocat plaçant) son client et cherche ainsi à produire un effet sur le juge ou, là où il y en a, le jury. Tandis que la mission d'un juge est d'agir et de prononcer une sentence toujours le plus objectivement possible et de ne pas se laisser impressionner, persuader par les jugements de valeur personnels ni par ceux des autres, ou pire encore, par les préjugés établis dans la société.

Du côté des qualificatifs subjectifs, les affectifs sont étroitement liés aux impressions personnelles du sujet parlant. "Les *affectifs* énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet : *effrayant, pathétique...*" (Kerbrat-Orecchioni 2003: 95)

Et lorsqu'il s'agit d'une appréciation ou d'une *évaluation*, les locuteurs tendent volontiers à imprégner leur discours d'une subjectivité singulière. Les qualificatifs subjectifs que nous employons dans un contexte donné peuvent témoigner d'une certaine valeur éthique ou esthétique, tels dans le cas des adjectifs "bien / mal, honnête / malhonnête". Ceci dit, il faut souligner le fait que même les valeurs universelles subissent des modifications au niveau socio-culturel, temporel ou individuel. Celui qui est qualifié d'"honnête" par un locuteur dans un lieu et un temps déterminés peut très bien être traité de "naïf" ou de "dupe" dans d'autres circonstances.

Catherine Kerbrat-Orecchioni affirme que pour identifier la valeur axiologique d'un terme, "il faut tenir compte du contexte verbal" (cotexte) "et de ce que l'on croit savoir de l'idéologie de L₀." (1999: 145). Nous avons besoin donc d'un certain nombre d'éléments informationnels sur le locuteur pour interpréter son discours, tels que son statut, sa prise de position, le contexte et le cotexte (le contenu verbal).

Par exemple, Venise peut être considérée par un locuteur d'une manière euphorique et peut être qualifiée comme "ville d'amour, des amoureux" et par un autre comme "ville fissurée, ville d'eau croupie, ville de moisissure, menacée de mort." (emprunté à un documentaire émis sur TV5).

Rappelons aussi que le domaine de l'art, dont la littérature, est le lieu privilégié de subjectivité puisque tout y est régi par le point de vue et l'évaluation propre à l'artiste. Un seul exemple suffirait si l'on pensait à Molière qui a ridiculisé, entre autres, les médecins (ex.: *Le Médecin malgré lui*) et les femmes de haute bourgeoisie (ex.: *Les Précieuses ridicules*, *Les Femmes savantes*), se comportant par une impulsion entièrement subjective et autobiographique².

D'autre part les adjectifs changent de valeur par rapport au nom auquel ils sont unis. Quand la série d'adjectifs conjoints "incolore, inodore et insipide" qualifie le substantif attendu "l'eau", il s'agit habituellement d'une propriété attribuée objectivement et qui n'a aucune valeur particulière (aphorique). En revanche, les mêmes adjectifs seront considérés comme subjectifs-axiologiques lorsqu'ils qualifient une personne ou une œuvre d'art, et prendront ainsi une valeur évaluative dysphorique et dévalorisante.

Il va sans dire que nous sommes tous capables de travestir une même réalité par des énoncés dominés par une appréciation valorisante ou dévalorisante. Voici quelques exemples pour mieux éclaircir notre propos :

1) "Partir loin, c'est tout ce qu'il sait faire." - "Il ne fait que penser aux vacances pour partir en voyage." [valeur implicite : "Il est obsédé par le voyage", "Il est irresponsable, indifférent à son travail et envers ses devoirs."] (appréciation dévalorisante).

1') "Le voyage, c'est sa passion." "Il est passionné (il a la passion) de découvrir le monde." (appréciation valorisante).

² "Molière classe et apprécie ses personnages selon leur sincérité, leur bon sens et tout simplement leur bonté. Il a en horreur l'hypocrisie, la tromperie, le mensonge des faux dévots, les prudes de toutes sortes. Il raille tout ce qui est pédant, vaniteux, compliqué, se moque des petits marquis, des précieux, des faux savants. Il déteste ceux qui font souffrir les autres par cupidité, par jalousie, par égoïsme ou par sottise." (Thovaral 1976: 168) "Malade de bonne heure, Molière a pu observer sans illusion les médecins de son siècle" et les a souvent ridiculisés pour les dévaloriser.

Une personne qui part souvent au voyage sera ainsi qualifiée des manières différentes en fonction des systèmes d'appréciation et de valorisation du locuteur et bien entendu de son propre point de vue. Dans ce sens, sauf les évidences partagées communément et exprimées objectivement (tel dans le cas de "une jeune étudiante"), toute parole est guidée par un système de valeurs individuelles et s'avère donc une prise de position.

Par ailleurs, les différents locuteurs peuvent attribuer des valeurs opposées à un même qualifiant, comme dans l'exemple de "aventurier" :

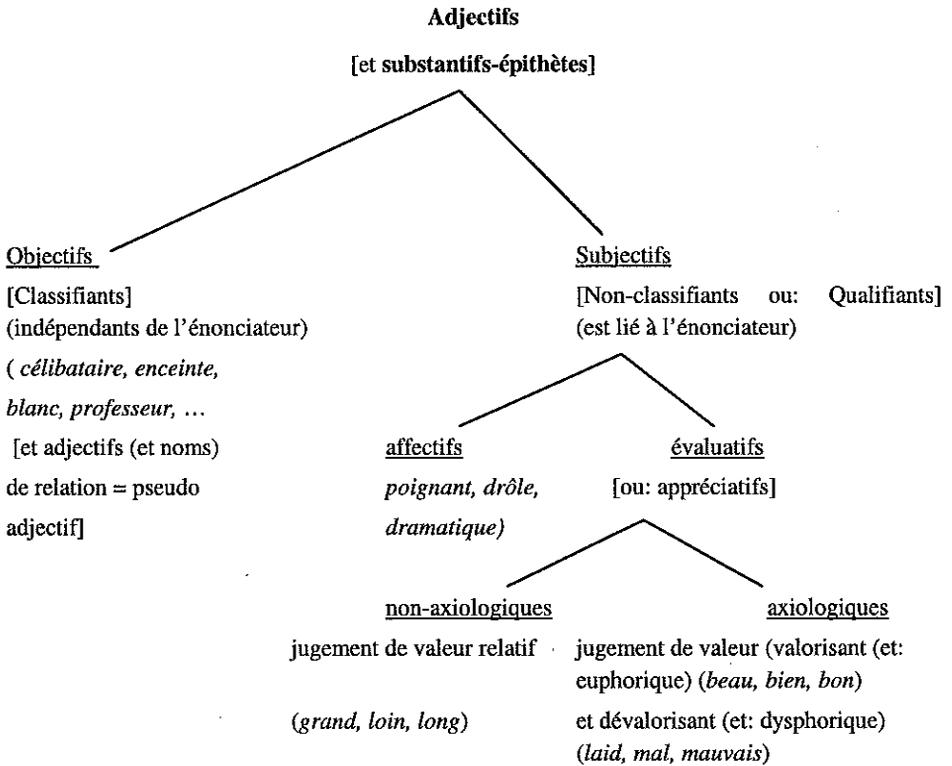
2) "Il est né pour découvrir le monde. C'est un aventurier."
(appréciation valorisante)

2') "Il investit son argent dans la Bourse. C'est un aventurier."
(appréciation dévalorisante).

Par ailleurs, il reste entièrement possible qu'au contraire, le fait d'avoir la passion de découvrir le monde puisse être considéré comme un vagabondage, par une appréciation dévalorisante; et le fait d'investir son argent dans la Bourse, comme un acte courageux et appréciable. Cette prise de position langagière dépend du rapport entre un objet ou un fait perçu et le sujet perceuteur et appréciateur.

Dans un dernier exemple, observons trois qualifiants qui permettent de témoigner de différents systèmes de valeurs personnels: "Il est *passionné* (il a la passion) pour l'histoire médiévale." (appréciation valorisante) / "Il est *obsédé* [tourmenté de manière incessante] par l'histoire médiévale." "Il est *fanatique* [qui a une passion, une admiration excessive pour qqn. ou qqch.] de l'histoire médiévale." (appréciations dévalorisantes). Là, "passionné", "obsédé" et "fanatique" se situent dans une échelle d'évaluations personnelles, le premier provenant d'une évaluation positive et les deux autres, négative.

Nous proposons ci-dessous de rassembler les termes utilisés dans le domaine de qualification en partant du schéma de Kerbrat-Orecchioni (tout ce qui est mis entre les parenthèses et entre les crochets est ajouté par nous).



Qualifiant pris pour classifiant

Dans l'échange verbal, il arrive qu'un classifiant soit pris pour qualifiant et vice versa. Considérons à titre d'exemple le cas d'une dame qui s'adresse à un jeune homme:

L₁ _ Mon pauvre petit !

L₂ _ Madame, je ne suis ni pauvre, ni spécialement petit. Et puis, je ne suis pas à vous !

Il est clair que le L₁ réagit ici d'une manière subjective - affective alors que le L₂ prend cet énoncé, formé de trois mots, littéralement et comme s'il était proféré objectivement. Cette tournure humoristique peut témoigner aussi bien de l'humeur plaisante du L₂ que de son emportement envers le L₁ pour une raison ou pour une autre. Il est connu que ce genre de malentendus intentionnels ont un rôle important dans les comédies.

Les qualificants et le cadre énonciatif

Un adjectif peut changer de catégorie en fonction du *point de repère spatial* :

Si nous nous intéressons à l'adjectif "moyen", nous le repérons d'abord comme classifiant objectif, dans des usages suivants : "L'oreille moyenne" (classifiant médical), "le moyen français" (classifiant linguistique), "le cours moyen d'un fleuve" (classifiant géographique), "les termes moyens" (classifiant mathématique), "poids moyens" (mi-lourds, lourds) (classifiant en sport), "un moyen métrage" (par rapport à "court métrage" et à "long métrage") (classifiant en cinématographie). Dans ces usages, l'adjectif "moyen" a chaque fois un référent défini qui reste stable en toute circonstance, et indépendamment du cadre énonciatif.

Par contre, le même adjectif "moyen" se trouve réalisé comme qualificatif subjectif-évaluatif dans "être de taille moyenne". Là, "moyen" fonctionne comme un qualificatif subjectif-évaluatif qui peut varier selon les normes acceptées dans un pays ou dans un autre et également selon qu'il s'agit de sportifs ou non, d'un homme ou d'une femme.

Quant aux désignations "le Moyen-Orient ou Le Proche-Orient" et "l'Extrême-Orient", elles ont avant tout un référent géographique et ces termes désignent des régions déterminées. Et pourtant ces évaluatifs non-axiologiques n'ont de sens que si l'on prend comme référence l'Europe occidentale. L'Extrême-Orient est la partie la plus éloignée de l'Europe, et de même, Le Proche-Orient n'est proche que par rapport à l'Europe qui l'a qualifié tel. Ceci dit, puisque ces usages sont figés dans la langue, les énonciateurs habitant dans des pays non-européens n'ont plus le pouvoir de les reformuler autrement en se référant à leur statut géographique.

Le point de repère temporel :

"Une nouvelle introduction à la linguistique"; "Nouvel itinéraire grammatical". Cette qualification peut d'abord être une évaluation entièrement personnelle, ne tenant qu'à celui qui le prononce. Mais ce qui est plus déterminant, c'est que même quand la nouveauté d'une démarche est communément reconnue, sa validité ne dure qu'un certain laps de temps.

De la même manière, "actuel" et "contemporain" ne pourront être évalués comme tels que par rapport au moment ou à l'époque où ils ont été énoncés. Exemple: "Les problèmes actuels des jeunes Turcs".

Le point de repère normatif :

Le qualifiant évaluatif axiologique “bon” dans des emplois comme “le *bon usage*” ou “le *bon français*” ou encore “un *bon fils*”, “un *bon film*” n’aura un certain sens pour l’énonciataire qu’en fonction de la norme collective et de la norme qu’adopte l’énonciateur lui-même.

Les adjectifs à double facteur catégoriel

Dans un énoncé que nous avons emprunté au film d’Alain Renais, *On connaît la chanson*: “Vous n’êtes pas seulement un auteur dramatique, mais aussi un employé dramatique”, *dramatique* est d’abord utilisé objectivement dans l’intention de classifier ou catégoriser (dans le sens de “dramaturge”), ensuite d’une manière subjective, plus précisément comme un adjectif affectif et évaluatif - axiologique (dans le sens de “terrible”).

Nous nous permettons de reprendre ici deux exemples cités par plusieurs linguistes qui s’intéressent au sujet de classifiante. Dans l’énoncé: “Il est américain”, “américain” fonctionne comme un adjectif relationnel ou classifiant, donc objectif, alors que dans “Il est très américain”, il s’agit d’un adjectif qualifiant ou appréciatif (doté d’une valeur implicite soit positive soit négative), donc subjectif, réalisé par un emploi elliptique (pour dire : “il a une mentalité ou un comportement propre aux Américains”).

De même, dans “Une table carrée”, “carrée” est un classifiant (objectif), et il n’est pas modifiable en degré et ne peut figurer dans une exclamative (*“Cette table est très carrée” ou *“(Quelle table carrée!)”). Par contre dans “Une réponse [très] carrée” (directe et droite) (par un emploi métaphorique), le même adjectif prend la valeur de qualifiant. Comme le souligne Maingueneau, “employer un adjectif de manière non-classifiante, c’est procéder à une évaluation.” (2003: 157).

Le spécifique du locuteur

Pour mieux préciser l’évaluation dotée d’une subjectivité particulière, nous tenons à insister sur le fait que l’emploi des évaluatifs se fonde sur une double norme :

“1) interne à l’objet support de la qualité.

2) spécifique du locuteur – et c’est dans cette mesure qu’ils peuvent être considérés comme subjectifs.” (Kerbrat-Orecchioni 1999: 97)

Supposons que deux locuteurs de même âge parlent d'une même période dans le passé et que l'un dise: "Quand j'étais jeune" et l'autre: "Quand j'étais plus jeune". Qui dit "quand j'étais jeune" est perçu comme quelqu'un qui ne se voit plus jeune. Qui dit "quand j'étais plus jeune" est quelqu'un qui se considère comme encore jeune. Ici, la référence réelle que l'on peut poser comme une frontière – "avoir 30 ou 40 ans" – est la même et absolue, mais elle est relativisée par le spécifique du locuteur.

Et dans la citation suivante, le sujet parlant – une journaliste qui interviewe une autre journaliste – révèle sa propre interprétation des classifiants "féministe" et "gauchiste" [évaluatif-dévalorisant] (peut-être à son insu):

-Vous êtes connue pour être féministe et gauchiste, mais en fait, je sais bien que vous êtes quelqu'un de très sensible et chaleureux!

Par ailleurs, on reconnaît généralement que, ainsi que tout ce qui nous est rapporté par la bouche de quelqu'un, les événements historiques, par exemple, sont interprétés de plusieurs manières. Si bien que nous avons souvent du mal à comprendre quelle est la part de réalité dans ce qu'on nous transmet. Souvent sceptiques, nous recourons à plusieurs sources avant de nous décider sur un événement rapporté, en prenant en considération l'énonciateur, son statut et le langage qu'il adopte. Car la réalité n'est pas une et elle est susceptible d'être orientée et présentée d'une manière ou d'une autre.

La subjectivité dans l'actualité

De nos jours, un certain nombre de principes politiques sont remis en cause et ont besoin d'être redéfinis ou mieux circonscrits. Dans beaucoup de pays, les droits de l'Homme, par exemple, voient des applications contradictoires, ce qui serait dû aux interprétations particulières des mêmes définitions.

Dans le même ordre d'idée, comment se mettre d'accord sur ce qu'est "une société moderne" ou "une société civilisée"? Le comité Nobel a souligné récemment qu'aucune société ne méritait "le qualificatif" de civilisée si les droits des femmes et des enfants n'y étaient pas respectés. (Oslo, Reuters, par Alistair Doyle, le 10 octobre 2003, diffusé sur yahoo.fr) Cette déclaration, entre autres, qui apporte une précision au concept mentionné révèle que même les évidences que l'on croit établies ont besoin d'être réexprimées d'une manière plus explicite. A l'occasion de l'attribution du prix Nobel de la paix à la juriste iranienne Shirin Ebadi, le comité l'a saluée "une professionnelle compétente et une personne courageuse", ce qui doit être entendu comme une objectivité qui s'ajoute à une évaluation valorisante. Mais les réactions venant de toutes parts ne partageaient pas toujours ces évaluatifs valorisants. Notamment dans le pays

où en 1979, “les imams avait décrété que les femmes étaient trop *émotives* pour diriger un tribunal”, les conservateurs ont “dénoncé dans l’octroi de la prestigieuse récompense un nouveau malfait de la ‘conspiration’ contre la République islamique”. (AFP). Une telle déclaration qui équivaut un prix à une menace est marquée par une forte subjectivité évaluative dévalorisante. Quant au porte-parole du gouvernement, “après qu’il se fut dit ‘heureux’, il eut démenti ses propos en précisant qu’il s’était exprimé ‘à titre personnel’” (AFP). Un autre énoncé semblable au précédent, prononcé par un proche du Premier ministre, paraît plus incohérent: “Nous sommes heureux et la félicitons mais seulement à titre privé”. Les deux énoncés rendent manifestes une subjectivité affective, précautionneuse et peut-être même hypocrite.

Il va sans dire que le contenu et l’expression dans la conception et la rédaction des lois qui impliquent parfois des insuffisances, obscurités et ambiguïtés aboutissent à des applications étonnantes et insolites qui se contredisent. Ou, au contraire, une même application est évaluée par des qualifiants diamétralement opposés. Pour ce qui est de la notion de “laïcité”, elle ne posait pas de problèmes aussi graves de compréhension et d’application jusqu’à nos jours, puisqu’on croyait que la définition en était bien claire comme de l’eau de roche. Et pourtant, nous nous trouvons devant les pays ayant une longue tradition laïque qui ont du mal à l’appliquer d’une manière uniforme.

Certaines pratiques et des incidents qui en résultent et que l’on subit dans tel ou tel endroit du monde ont ainsi remis en cause la définition même de la laïcité avec une extension nourrie par des interprétations et évaluations subjectives servant à une idéologie fort suspecte. En effet, la prohibition du port du voile islamique dans les sphères publiques a divisé le public en deux, tant en Turquie qu’en Europe, autour des notions “laïc” vs “antilaïc”, “rationnel” vs “irrationnel”, “discriminatoire” vs “égalitaire”, “partial” vs “impartial”, “justice” vs “injustice”, “démocratique” vs “antidémocratique”, etc. Il y en a qui applaudissent une autorisation ou une interdiction, et d’autres qui la dénoncent. Certains disent que le port du voile islamique dans des institutions publiques fait partie des libertés démocratiques, tandis que d’autres affirment que c’est un insigne religieux qui aboutirait à la longue à la discrimination sociale et que c’est surtout un symbole qui relègue la femme dans une catégorie inférieure à l’homme, que c’est donc une pratique sexiste. Des deux côtés, les gens réagissent en évaluant la même pratique par un point de vue donné, mais là, il doit y avoir une évaluation qui est objective et une autre, subjective et pourtant, nous constatons qu’il est rare qu’une personne admette qu’il s’exprime dans une intention subjective et orientée par une cause ou par une autre.

Dans le tableau ci-dessous où figurent les deux sujets que nous venons d'évoquer, nous pouvons mieux observer que les frontières entre l'objectivité et la subjectivité ne sont pas toujours très nettes.

	L'attribution du prix Nobel de la paix à une juriste iranienne	Prohibition du port du voile dans les sphères publiques (dans certains pays laïcs)
O B J E C T I V I T É ?	Le comité Nobel : "Ebadi est une professionnelle compétente, une personne courageuse." [objectivité qui classe Ebadi par rapport aux autres candidats + <i>subjectivité évaluative valorisante.</i>]	
	La télévision d'État iranienne: "une juriste iranienne, Shirin Ebadi, a reçu le prix Nobel de la paix pour son combat en faveur des droits des enfants et des femmes." [Objectivité qui tend à neutraliser le fait exceptionnel. <i>Objectivité</i> implicitement <i>dévalorisante</i> en ignorant l'importance du fait transmis.]	"discrimination" : entre les hommes et les femmes. [Objectivité eu égard aux exigences de la démocratie et de l'humanisme. Car il y a une discrimination au détriment de la femme, puisque les hommes sont exemptés de porter un insigne religieux sur eux.]
S U B J E C T I V I T É	Porte-parole du gouvernement: "nous sommes heureux...mais à titre personnel"! [Subjectivité affective, mais précautionneuse.]	"discrimination": entre les femmes voilées et non-voilées. [Subjectivité à tendance intégriste, dans un pays laïc.]
	Conservateurs iraniens : "conspiration contre la République islamique" [Subjectivité évaluative-dévalorisante : ce prix = une menace]	

Pour terminer, nous allons aborder une pratique terrifiante et pourtant répandue dans certains pays en proie aux mœurs patriarcales et que l'on appelle, à tort ou à raison, le "crime d'honneur". Tout d'abord, dans cet ensemble, "d'honneur" a un statut insolite au niveau sémantique: s'agit-il d'un nom qualifiant ou d'un nom relationnel? Il est évident qu'il n'a rien à voir avec une qualification si on le compare d'une part, sous une optique syntaxique (N de N), avec "une idée de génie" (=géniale) et de l'autre, du point de vue de sémantique lexicale, avec le "champ d'honneur", la "légion d'honneur". L'emploi "crime d'honneur" doit donc avoir le statut de "nom de relation", qui le classe parmi d'autres (types de) crimes. Et pourtant la dite classification ne paraît pas être faite d'une manière objective, car la notion même d'"honneur" est évaluée d'une manière subjective. Le conflit est ici dû à ce qu'on cherche à valoriser un acte qui, de par son essence, est dépourvu de toute valeur, car on a tendance à faire fonctionner un qualifiant subjectif un classifiant objectif. Ceci s'affirme par le fait que ce crime (ainsi que le vol d'ailleurs!), au Pakistan entre autres pays du Moyen-Orient, fait l'objet de "circonstances atténuantes" et protégé par les lois. Nous soulignons une fois encore que c'est une qualification subjective qui concerne toute une vision du monde, puisque le même acte est classifié comme un "crime" tout court dans d'autres pays, par d'autres énonciateurs. Comme tout autre qualifiant euphorique que l'on ajoute au nom "crime", tels que passionnel ou d'amour, l'*honneur* relié au *crime* se réfère plutôt à l'âge médiéval qu'à notre ère et ce syntagme paraît, sémantiquement parlant, discordant vu que la valeur axiologique des deux éléments s'opposent et s'excluent. Avec un tel acte où les victimes sont pour la plupart des femmes (tuées même à la suite d'un soupçon), comment est-il possible qu'un homme sauve son honneur alors qu'il doit le perdre à jamais, en donnant la fin à la vie d'un être humain?

A la suite de ces prises de position qui nous laissent perplexes, même "la démocratie", "une vie démocratique", "être démocrate" laissent à penser, quant au sens plein et idéal de ces notions. Peut-on se permettre d'affirmer "Je suis très démocrate", "Cet acte est quasi immoral" ou "Tel pays est autant laïc que tel autre" ? Ou encore une personne peut-elle être qualifiée "entièrement honnête", "moyennement humaniste", "un peu féministe" ou "plus ou moins intégriste"? "Démocrate", "honnête", "humaniste" ne doivent-ils pas être considérés avant tout comme des classifiants (utilisés objectivement) plutôt que des qualifiants (orientés par une vision subjective), étant donné qu'ils ont -et doivent avoir- leur sens plein indépendamment de l'énonciateur? Certes, nous sommes envahis d'une subjectivité massive, mais ce qui n'est pas souhaitable,

c'est d'être entouré d'une subjectivité dévalorisante, surtout commandée ou manipulée par une opinion et une attitude déviantes.

Bibliographie

- Charaudeau, Patrick : *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, coll. Éducation 1992.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine : *L'Énonciation*, Paris, Armand Colin, coll. U. Linguistique 1999.
- Le Goffic, Pierre : *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette supérieur, coll. HU Langue française 1993.
- Mainueneau, Dominique : *Linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Nathan Université, coll. Lettres sup. 2003, 1986.
- Noailly, Michèle : *L'adjectif en français*, Paris, Ophrys, coll. L'essentiel français 1999.
- Riegel, Martin, C. Pellat, R. Rioul : *Grammaire méthodique du français*, Paris, Quadriga / Puf 1994.
- Thovaral, Jean : *Les Grandes étapes de la civilisation française*, Paris Bordas 1976.